



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud
34120 PEZENAS
Tél. : 04 20 100 200
Fax : 04 26 99 58 18
www.a3pro.fr

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

FACTURE

L.C.R. Echéance le : 31/05/2024
Magasinier : PHILIPPOT JUSTINE

du : 10/04/2024

TVA : FR12902550565

Page : 1/1

N° Document 4485055	N° Client 0165285	Votre Commande	Marque	VIN Zone Expedition : 03	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande 5157443	
Désignation ** BL 5157443 DU 10/04/2024 ** MIS REMPLACE VAL368009 SONDE LAMBDA ----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 179,08 INFORMATION : POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIV LA RECEPTION DE VOS COLIS TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE		N° Pièce 90417	Quantité ou temps 1,00	C T 4	Prix unitaire hors taxe 179,08	Remise % 	Prix unitaire net hors taxe 179,08	Montant

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4485055	0165285	5157443
Echéance le : 10/04/2024	31/05/2024	214,90



MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L.441-4 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités (calculées sur des sommes égales et non payées à bon fin de la date de la facture prévue par la loi, égale à 3 (trois) fois le taux d'intérêts égaux en vigueur à l'expiration de la date d'échéance desdites sommes. Par ailleurs, une clause de forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € quarante euros, pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L.827-12 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acheteur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.